

# Enquête canadienne sur la consommation de substances de 2023 – Notes techniques



## Contexte

L'Enquête canadienne sur la consommation de substances (ECCS) (anciennement l'Enquête canadienne sur l'alcool et les drogues) est menée tous les deux ans par Santé Canada (SC). Elle a pour but de recueillir des données auprès de personnes vivant au Canada afin de déterminer la prévalence de la consommation d'alcool et de drogues et les tendances dans ce domaine. Des données sociodémographiques sont également recueillies afin d'évaluer la consommation et les risques parmi différents groupes de population dans les provinces canadiennes.

## Méthodologie de l'ECCS de 2008 à 2019

L'ECCS a évolué au fil des ans. À l'origine, l'Enquête de surveillance de l'usage du tabac au Canada (ESUTC, de 1999 à 2012) mesurait la consommation de tabac, alors que l'Enquête de surveillance canadienne de la consommation d'alcool et de drogues (ESCCAD, de 2008 à 2012) mesurait la consommation d'alcool et de drogues. En 2013, l'ESUTC et l'ESCCAD ont été fusionnées pour former l'Enquête canadienne sur le tabac, l'alcool et les drogues (ECTAD). L'ECTAD a été menée tous les deux ans de 2013 à 2017. En 2019, Santé Canada a séparé l'ECTAD en deux enquêtes : l'Enquête canadienne sur l'alcool et les drogues (ECAD), qui porte sur la surveillance de la consommation d'alcool et de drogues, et l'Enquête canadienne sur le tabac et la nicotine (ECTN), qui porte sur le tabagisme et le vapotage. En 2023, l'ECAD a été renommée l'ECCS suite à d'importants changements méthodologiques.

### De 2008 à 2012

Au terme d'un processus d'appel d'offres, la firme Jolicœur & Associés a été retenue pour réaliser l'échantillonnage et la collecte des données pour l'ECCS (alors désignée ESCCAD). Durant cette période, la méthodologie utilisée pour contacter les répondants est demeurée inchangée. Un plan d'échantillonnage à deux degrés a été utilisé : d'abord les ménages, puis le répondant. Les ménages étaient contactés par échantillonnage aléatoire, à partir d'un répertoire de tous les indicatifs régionaux et centraux téléphoniques actifs au Canada. Le répondant était sélectionné en fonction des dates de naissance de chaque membre du ménage âgé de 15 ans et plus. La personne sélectionnée était celle dont la date d'anniversaire à venir était la plus proche. Si la personne choisie acceptait de participer, elle répondait au sondage par téléphone au moyen d'une entrevue téléphonique assistée par ordinateur. La taille des échantillons obtenus lors de chacune des enquêtes menées durant cette période a varié de 10 000 à 15 000.





## De 2013 à 2017

En 2013, l'ECCS (alors désignée ECTAD) a été menée en collaboration avec Statistique Canada qui supervisait l'échantillonnage ainsi que la collecte et le traitement des données. Un plan d'échantillonnage à deux degrés a été utilisé, le premier degré consistant en l'échantillonnage des ménages par [composition aléatoire](#). Durant la deuxième phase de l'échantillonnage, une ou deux personnes étaient sélectionnées, selon la composition du ménage.

La sélection aléatoire des répondants avait été conçue de manière à ce qu'il y ait sélection d'au moins une personne âgée de 15 à 19 ans ou de 20 à 24 ans, si ces groupes d'âge étaient représentés dans le ménage. Deux personnes étaient sélectionnées si plus d'un de ces trois groupes d'âge – de 15 à 19 ans, de 20 à 24 ans et 25 ans et plus – était représenté dans le ménage. Lorsque deux personnes d'un même ménage étaient sélectionnées, il s'agissait toujours de personnes de groupes d'âge différents. Si la personne choisie acceptait de participer, elle répondait au sondage par téléphone au moyen d'une entrevue téléphonique assistée par ordinateur.

En 2015, les numéros de téléphone cellulaire ont été ajoutés à la base de sondage pour les ménages. Durant ces années, le nombre de répondants a varié entre 15 000 et 16 000.

## 2019

En 2019, Statistique Canada a continué de superviser l'échantillonnage, ainsi que la collecte et le traitement des données de l'ECCS (alors désignée ECAD). Pour cette version de l'enquête, deux importantes modifications ont été apportées à la méthodologie. Premièrement, la stratégie d'échantillonnage des ménages est passée d'un échantillonnage par composition aléatoire à un contact par la poste. Deuxièmement, la technique d'entrevue est passée d'une entrevue téléphonique assistée par ordinateur à un questionnaire en ligne.

Vingt-deux mille (22 000) ménages ont été échantillonnés au hasard à partir du Fichier de l'univers des logements (FUL), soit la même base de sondage que celle utilisée pour l'Enquête sur la population active. Ces ménages ont été contactés par la poste; les instructions précisaient notamment comment déterminer qui devait répondre au sondage, selon la méthode de [sélection fondée sur l'âge](#). Les personnes sélectionnées devaient répondre au questionnaire en ligne en suivant le lien indiqué dans la lettre.

Jusqu'à quatre lettres de rappel ont été envoyées aux ménages non répondants. Si aucune réponse n'était obtenue après quatre lettres, ces ménages étaient contactés par téléphone. Dans ces cas, l'enquête était réalisée par téléphone. En 2019, le nombre final de répondants a été de 10 293, dont 591 étaient âgés entre 15 et 24 ans.

## 2023

Au terme d'un processus d'appel d'offres, la firme Advanis a été retenue pour réaliser l'échantillonnage et la collecte de données. Le nombre cible de répondants était de 36 000. Les groupes d'âge visés ont été déterminés par les provinces, l'objectif étant d'obtenir une répartition égale entre les hommes et les femmes.

Groupe d'âge	%	Ontario	Québec	Colombie-Britannique	Alberta	Reste des provinces	Total
De 15 à 17 ans	2,8 %	184	147	117	110	442	1 000
De 18 à 19 ans	3,9 %	258	206	163	155	618	1 400
De 20 à 24 ans	15,6 %	1 031	824	653	618	2 473	5 600
De 25 à 49 ans	38,9 %	2 576	2 061	1 633	1 546	6 183	14 000
50 ans et plus	38,9 %	2 576	2 061	1 633	1 546	6 183	14 000



Les répondants ont été recrutés par téléphone, à partir de listes de numéros de téléphone aléatoires en service. Lorsqu'une personne était contactée, une brève série de questions de sélection lui était posée, notamment sur sa volonté de participer à l'enquête. Lorsqu'une personne acceptait de participer – cette personne devant être âgée d'au moins 15 ans et devant résider actuellement dans une province canadienne –, un lien menant au sondage en ligne lui était envoyé par courriel ou par message texte, selon sa préférence.

La plupart des numéros de téléphone composés étaient des numéros de cellulaire, car il est très difficile de joindre les jeunes par le téléphone fixe traditionnel. Cela s'explique du fait que les jeunes sont moins susceptibles d'avoir un téléphone fixe ou de répondre aux appels sur un téléphone fixe lorsque de tels appareils sont présents dans leur domicile. De plus, la couverture globale des lignes terrestres diminue rapidement au Canada, un grand nombre de ménages choisissant de n'utiliser que le téléphone cellulaire.

Afin d'accroître la représentation des jeunes, l'échantillonnage par numéro de téléphone a été complété par le recours à un échantillon populationnel aléatoire (EPA). Il s'agit d'un groupe de personnes ayant préalablement accepté de participer à de futures études. Ces participants ont été recrutés par échantillonnage aléatoire, soit de la même manière que le reste des participants à l'ECCS. Pour l'ECCS de 2023, dans l'EPA, seuls les jeunes âgés de 15 à 24 ans ont été invités à répondre au questionnaire.

Des rappels invitant les participants à répondre au sondage ont été envoyés les jours 3 et 6 suivant l'invitation initiale. Un troisième rappel a été envoyé le jour 9 aux 15 à 24 ans. De plus, un incitatif pécuniaire de 20 \$ a été offert à tous les jeunes âgés de 15 à 19 ans recrutés par échantillonnage téléphonique pour les encourager à répondre au sondage (cet incitatif n'a pas été offert aux jeunes de 15 à 19 ans recrutés à partir de l'EPA).

Au total, 36 180 répondants ont été recrutés en 2023, leur répartition par âge, province et sexe s'établissant comme suit :

	Groupe d'âge	Alb.	C.-B.	Man.	N.-B.	T.-N.-L.	N.-É.	Ont.	Î.-P.-É.	QC	Sask.	Total
<b>Hommes</b>	De 15 à 17 ans	74	65	36	27	24	35	140	26	85	44	556
	De 18 à 19 ans	103	109	54	39	31	39	221	40	136	50	822
	De 20 à 24 ans	271	235	132	78	70	105	798	66	518	109	2 382
	De 25 à 34 ans	249	289	165	111	114	145	433	129	262	150	2 047
	De 35 à 44 ans	358	342	214	236	166	147	462	163	402	230	2 720
	De 45 à 54 ans	333	351	227	223	223	192	490	200	432	229	2 900
	De 55 à 64 ans	303	334	213	221	253	232	478	236	410	223	2 903
	65 ans et plus	352	418	246	223	225	280	430	266	366	252	3 058
<b>Femmes</b>	De 15 à 17 ans	61	44	29	28	27	33	109	25	83	27	466
	De 18 à 19 ans	103	64	37	31	23	39	158	45	139	50	689
	De 20 à 24 ans	241	205	121	64	87	93	558	64	571	107	2 111
	De 25 à 34 ans	222	290	162	142	156	168	404	138	391	187	2 260
	De 35 à 44 ans	409	348	255	270	280	263	526	238	527	323	3 439
	De 45 à 54 ans	336	391	242	293	329	296	554	268	522	281	3 512
	De 55 à 64 ans	344	382	269	264	366	327	513	303	416	237	3 421
	65 ans et plus	269	368	265	207	269	285	383	296	317	235	2 894
<b>Total</b>		4 028	4 235	2 667	2 457	2 643	2 679	6 657	2 503	5 577	2 734	36 180



Pour recruter ces personnes, Advanis a composé plus de 1,2 million de numéros de téléphone. Un répondant potentiel a été contacté lors de la moitié environ de ces appels. Parmi les répondants potentiels, 108 708 ont accepté de recevoir le lien. Ce nombre comprend les personnes qui auraient participé, mais qui n'étaient pas admissibles (moins de 15 ans ou ne vivant pas dans une province canadienne), ainsi que les réponses obtenues.

En 2023, un formulaire de renseignements très complet a été utilisé avant d'obtenir le consentement à participer. Les renseignements recueillis en 2023 étaient ainsi beaucoup plus nombreux et le libellé énonçant les risques possibles de participer était plus rigoureux que lors des cycles précédents. Il est possible que cela ait dissuadé certains participants en 2023. On ignore toutefois la direction de tout biais dans les indicateurs de résultats qui pourrait résulter de ces changements, car ceux-ci pourraient avoir dissuadé à la fois des personnes qui consomment des substances et celles qui n'en consomment pas.

## Compréhension de l'ECCS de 2023

Les modifications apportées à la méthodologie d'échantillonnage en 2023 pourraient avoir eu une incidence sur les estimations de la consommation de substances. L'ECAD de 2019 pourrait avoir sous-estimé la consommation de substances en raison de l'utilisation des ménages comme base d'échantillonnage. En revanche, le recrutement par téléphone cellulaire et le suréchantillonnage des jeunes et des jeunes adultes, en sachant que des questions sur la consommation de substances seraient posées pour l'enquête, pourraient avoir entraîné une surestimation de la consommation de substances par rapport à 2019. Bien qu'une pondération ait été faite pour permettre l'établissement d'estimations au niveau de la population dans les deux cas, tout biais dans les échantillons associé à la consommation de substances aurait une incidence sur les estimations finales. Par conséquent, nous recommandons d'utiliser les données de l'ECCS de 2023 sans les comparer à celles des versions précédentes de l'enquête. Vous pouvez consulter les données historiques de l'ECCS sur la page de [l'Enquête canadienne sur la consommation de substances](#).

Des comparaisons pourront toutefois être faites à l'avenir entre l'ECCS de 2023 et les futurs cycles de l'ECCS.

## Pondération de l'enquête

Pour 2023, les données ont été pondérées pour correspondre aux projections démographiques pour 2022 établies à partir du recensement de 2021, en fonction de la province, de l'âge et du sexe à la naissance. Les groupes d'âge suivants ont été utilisés pour la pondération : de 15 à 17 ans, de 18 à 19 ans, de 20 à 24 ans, de 25 à 34 ans, de 35 à 44 ans, de 45 à 54 ans, de 55 à 64 ans et 65 ans et plus. Pour l'[estimation de la variance](#), la méthode bootstrap a été utilisée pour générer 1 000 ensembles de [poids bootstrap moyens](#). De nombreux programmes d'analyse statistique peuvent utiliser les poids bootstrap pour générer les variances et les intervalles de confiance.

## Notes statistiques

Toutes les analyses ont été réalisées à l'aide du logiciel SAS Enterprise Guide, version 7.1. Pour l'outil de données, les [intervalles de confiance de Wilson](#) sont indiqués. Bien que les méthodes d'analyse du logiciel SAS puissent utiliser les poids bootstrap, elles ne peuvent pas à l'heure actuelle prendre en compte les poids bootstrap *moyens*. Une autre méthode a donc été utilisée pour estimer les valeurs appropriées de la variance avec le logiciel SAS. Les



poids bootstrap moyens ont tout de même été utilisés, mais la méthode de [réplication répétée équilibrée](#) (*balanced repeated replication* ou BRR) a été utilisée pour estimer la variance, le [coefficient de Fay](#) étant fixé à 0,7113248654. Il existe d'autres programmes statistiques tels que Stata qui peuvent prendre en compte les poids bootstrap moyens et qui ne nécessiteraient pas une telle solution de contournement.

## Seuils de suppression

Pour l'outil des données, les résultats dont le dénominateur était < 30 ont été supprimés. Dans certains cas, cette suppression fait en sorte que des données sont présentées pour certains groupes de population, mais pas pour d'autres.

## Citation recommandée

Enquête canadienne sur la consommation de substances de 2023 – Notes techniques. (2024) Gouvernement du Canada. Santé Canada. Direction des substances contrôlées et de la réponse aux surdoses, Bureau de la recherche et de la surveillance des drogues.

## Glossaire

**Sélection fondée sur l'âge** – Méthode d'échantillonnage aléatoire utilisée pour déterminer le membre du ménage qui devrait répondre à l'enquête. La question « Combien de personnes âgées de 15 ans et plus vivent dans ce ménage » est posée. Les membres sont inscrits par ordre croissant d'âge, et un nombre aléatoire allant de 1 au nombre total de membres dans le ménage est choisi. Comme le nombre de membres dans le ménage n'était pas connu avant l'envoi de la lettre pour l'ECAD de 2019, un tableau a été inclus pour déterminer le nombre aléatoire correspondant à chaque sélection.

**Réplication répétée équilibrée** – [Technique de rééchantillonnage](#) qui utilise des demi-échantillons équilibrés tirés de l'échantillon d'origine. La formule de la variance selon la méthode de réplication répétée équilibrée est comparable à celle de la méthode [bootstrap d'estimation de la variance](#).

**Méthode bootstrap d'estimation de la variance** – [Technique de rééchantillonnage](#) fondée sur des échantillons successifs tirés de l'échantillon d'origine pour générer des poids répétés (désignés poids bootstrap). Les estimations de la variance par la méthode bootstrap sont obtenues à partir des estimations bootstrap.

**Poids bootstrap moyens** – Selon la méthode standard de rééchantillonnage bootstrap, les unités qui ne sont pas sélectionnées dans un échantillon bootstrap particulier auront des poids bootstrap nuls. Une abondance de poids nuls peut poser problème lorsque cela donne lieu à des estimations de zéro dans un dénominateur. La méthode des poids bootstrap moyens sert à réduire la fréquence des poids bootstrap nuls. Plutôt que de produire  $B$  ensembles de poids bootstrap, cette méthode génère  $B$  ensembles de poids bootstrap moyens. Pour ce faire,  $B * R$  ensembles de poids bootstrap sont créés et on prend la valeur moyenne des  $R$  poids bootstrap pour calculer chaque poids bootstrap moyen. Pour l'ECCS de 2023, on a fait la moyenne de 12 000 ensembles de poids bootstrap, à raison de 12 à la fois, pour générer 1 000 ensembles de poids bootstrap moyens. Lorsque des poids



bootstrap moyens sont utilisés, les variances par la méthode bootstrap standard doivent être corrigées par un facteur de R, c.-à-d. être multipliées par 12 dans le cas de l'ECCS de 2023.

**Coefficient de Fay** – Facteur de correction des estimations de la variance obtenues par la méthode de réplication répétée équilibrée (BRR). Comme l'ECCS de 2023 utilise les poids bootstrap moyens, les estimations de la variance par la méthode bootstrap standard doivent être multipliées par  $R = 12$ , soit le nombre de poids bootstrap par poids bootstrap moyen. Puisque la méthode bootstrap d'estimation de la variance du logiciel SAS ne prend pas en compte les poids bootstrap moyens, on doit recourir à une astuce pour déterminer les valeurs appropriées des variances bootstrap moyennes dans SAS. Les utilisateurs du logiciel SAS doivent demander les estimations de la variance calculées par la méthode BRR; le coefficient de Fay est fixé à  $1 - R^{-1/2}$ , ce qui, dans le cas de l'ECCS de 2023, est égal à  $1 - 1/\sqrt{12} = 0,7113248654$ .

**Composition aléatoire (CA)** – Technique de sélection des répondants aux enquêtes téléphoniques, qui génère aléatoirement des numéros de téléphone à partir d'une base de sondage, par exemple la liste de tous les indicatifs régionaux avec préfixe, ou de tous les centres téléphoniques – les six ou huit premiers chiffres d'un numéro à dix chiffres, respectivement – connus pour être en service dans la région géographique cible.

**Techniques de rééchantillonnage** – Techniques statistiques utilisées pour faciliter l'estimation de la variance dans les enquêtes par sondage. Des sous-échantillons prélevés de l'échantillon d'origine sont utilisés pour générer des poids répétés lesquels, lorsqu'ils sont utilisés au lieu des poids d'origine dans les estimations d'enquête, produisent des estimations répétées. Les variances et les intervalles de confiance pour les estimations d'enquête sont obtenues à partir des estimations répétées.

**Intervalles de confiance de Wilson** – Intervalle de confiance asymétrique utilisé pour les estimations de ratios et de pourcentages; cette mesure donne de bons résultats pour les petits échantillons et lorsque l'estimation est près de 0 % ou de 100 %. Les intervalles de confiance de Wilson pour les pourcentages ne seront pas inférieurs à 0 % ni supérieurs à 100 %.